



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. APPLICATION

Ces conditions de vente sont valables sous leur forme actuelle pour toutes les opérations commerciales présentes et à venir conclues entre la société CMP et l'acheteur. Toute clause dérogatoire, contraire ou additionnelle ne pourra être intégrée aux conditions générales de vente, à moins que CMP n'ait donné expressément par écrit son accord à leur validité.

Ces conditions de vente prévalent sur tout autre document échangé entre les parties, notamment les conditions générales d'achat de l'acheteur quel que soit le moment où elles auront pu être portées à la connaissance de CMP.

2. COMMANDES

Les commandes peuvent être passées au showroom CMP, lors de salons, par téléphone, fax ou courriel. Toute commande enregistrée par les services CMP entraîne de fait l'acceptation des conditions de vente par l'acheteur.

Le montant minimum de commande s'élève à 2.500 Euros net hors taxes, et le montant minimum pour une expédition est de 1.500 Euros net hors taxes.

3. TARIFS

Les produits sont facturés hors taxes en euros sur la base du tarif figurant sur le bon de commande, lors de la passation de commande. Les tarifs annoncés par CMP s'entendent franco de port et d'emballage pour les livraisons sur le territoire français uniquement. Sauf convention particulière, les prix figurant dans la commande sont valables pour la dite commande uniquement.

Les tarifs pratiqués par CMP peuvent connaître des variations résultant notamment des augmentations des coûts d'approvisionnement, de la parité de l'euro avec d'autres monnaies, ou d'autres raisons. Les tarifs indiqués sur le bon de commande tiennent compte de ces éventuelles fluctuations et correspondent à ceux qui seront facturés.

4. DELAIS DE LIVRAISON

Lors de la passation de commande un délai approximatif est indiqué à l'acheteur. En cas de demande plus spécifique, y compris opérations publicitaires, tracts et autres, le bon de commande indiquant un délai plus précis devra être signé par les deux parties.

En cas de retard de livraison, CMP s'engage à informer au plus tôt l'acheteur pour convenir d'une nouvelle date de livraison.

La société CMP n'est pas responsable des impondérables liés à la fabrication, à l'importation, au dédouanement, au transport et aux intempéries. Tout retard dans les délais de livraison ne peut donner lieu à une annulation de commande, ou au paiement de pénalités de retard, ou de dommages et intérêts.

www.cmp-paris.com

Bureau et administratif : Z.I. Le Carré des Aviateurs - Bât.4C/4D
157 avenue Charles Floquet, 93150 Le Blanc-Mesnil
Tél : 33 (0)1 42 78 13 36 - Fax : 33 (0)1 42 78 48 74

Showroom : Z.I. Le Carré des Aviateurs - Bât.5C
157 avenue Charles Floquet, 93150 Le Blanc-Mesnil
cmp@cmp-paris.com



5. RECEPTION DES MARCHANDISES

Les marchandises sont transportées aux risques et périls de l'acheteur auquel il appartient lors de la réception de la marchandise de procéder à un contrôle. En cas de manquants ou de défauts apparents, l'acheteur se doit de faire toutes les constatations nécessaires et les mentionner sur le récépissé signé remis au chauffeur, puis prévenir immédiatement la société CMP dans les huit jours qui suivent la livraison de la marchandise.

Toute marchandise refusée à une date de livraison convenue donnera lieu à la refacturation des frais de re-livraison et de stockage éventuels.

6. GARANTIE

Sous réserve des dispositions à prendre vis-à-vis du transporteur prévues à l'article 5 ci-dessus, toute réclamation quant aux défauts ou à la non-conformité des marchandises doit être formulée par écrit dans le mois suivant leur livraison. Il appartiendra à l'acheteur de fournir toute justification quant à la réalité de défauts constatés et de faciliter le contrôle de l'état de la marchandise par CMP. L'existence de défauts et non-conformités ne sera avérée qu'après constatation et confirmation par les services CMP.

En cas de défaut ou de non-conformité des marchandises dûment constatés par CMP dans les conditions prévues ci-dessus, l'acheteur pourra obtenir, au choix de CMP, le remplacement de la marchandise dans la limite des stocks disponibles, ou le remboursement au prix d'achat hors taxes des marchandises, à l'exclusion de toutes indemnités, dommages ou intérêts ou pénalités.

En cas de retour, CMP récupérera la marchandise à ses frais et par ses propres moyens. En aucun cas l'acheteur ne peut retourner sur sa propre initiative la marchandise à CMP en demandant le remboursement des frais de transport.

7. CONDITIONS DE REGLEMENT

Sauf disposition contraire consentie expressément par CMP, les règlements s'effectuent selon la loi de modernisation du 4 Aout 2008 art. L144-6 applicable au 01/01/2009, soit 45 jours fin de mois le 15 ou 60 jours nets date de facture.

CMP se réserve le droit de demander dans certaines conditions un paiement par virement ou chèque avant livraison ou contre-remboursement lors de la livraison. Le choix du mode de règlement est à l'initiative de CMP.

Un escompte de 1.5% sera accordé en cas de paiement sous 8 à 10 jours date de facture.

Le défaut de règlement d'une facture à sa date d'exigibilité entraine immédiatement la suspension des livraisons et l'exigibilité anticipée de toutes les factures déjà transmises par CMP à l'acheteur et encore non réglées, quel que soit le mode de règlement prévu. De plus, le défaut de paiement d'une facture peut entraîner la revendication des marchandises se trouvant en stock chez le client et encore non réglées.

A défaut de paiement même partiel à la date de règlement, un intérêt de retard égal à trois fois le taux d'intérêt légal sera dû par l'acheteur sans qu'une mise en demeure préalable ne soit nécessaire.

www.cmp-paris.com

Bureau et administratif : Z.I. Le Carré des Aviateurs - Bât.4C/4D
157 avenue Charles Floquet, 93150 Le Blanc-Mesnil
Tél : 33 (0)1 42 78 13 36 - Fax : 33 (0)1 42 78 48 74

Showroom : Z.I. Le Carré des Aviateurs - Bât.5C
157 avenue Charles Floquet, 93150 Le Blanc-Mesnil
cmp@cmp-paris.com



8. TRANSFERT ET RESERVE DE PROPRIETE

La société CMP se réserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement complet du prix, en principal et accessoire. En cas de procédure de sauvegarde, de redressement ou de liquidation judiciaire de l'acheteur, la propriété des biens livrés et restés impayés pourra être revendiquée par la société CMP.

Les présentes dispositions ne font pas obstacle au transfert des risques à l'acheteur dès la livraison des biens vendus.

9. PROPRIETE INTELLECTUELLE

Les marques, logos, slogans, dessins et modèles, illustrations, textes ou autres éléments de propriété intellectuelle incorporés dans les marchandises de CMP (y compris dans leurs conditionnements, emballages et modes d'emplois) sont protégés par des droits de propriété intellectuelle qui appartiennent à CMP ou lui sont concédés. Toute utilisation de ces éléments, de quelque manière que ce soit par l'acheteur, requiert l'accord préalable et écrit de CMP.

10. DISPOSITIONS FINALES

Ces conditions de vente sont soumises au droit français. Pour toutes contestations relatives à la validité, à l'interprétation et/ou à l'exécution du présent contrat, seul sera compétant le tribunal de PARIS et seule la loi française sera applicable.

www.cmp-paris.com

Bureau et administratif : Z.I. Le Carré des Aviateurs - Bât.4C/4D
157 avenue Charles Floquet, 93150 Le Blanc-Mesnil
Tél : 33 (0)1 42 78 13 36 - Fax : 33 (0)1 42 78 48 74

Showroom : Z.I. Le Carré des Aviateurs - Bât.5C
157 avenue Charles Floquet, 93150 Le Blanc-Mesnil
cmp@cmp-paris.com